

<https://www.geneacaux.fr/spip/spip.php?article133>



# Le badestamier

- Comprendre ... - Histoire cauchoise - Métiers -



Date de mise en ligne : dimanche 1er novembre 2015

---

Copyright © Cercle Généalogique du Pays de Caux - Seine-Maritime - Tous  
droits réservés

---

### LE BADESTAMIER :

Le badestamier ou bas-d'estamier était le bonnetier-fabricant de bas tricotés d'estame (ou estaim), nom donné à un fil très retors de laine peignée à chaud et filée à la quenouille. Ce genre de bas, qui avait remplacé les chausses pour les hommes, coûtait assez cher et était porté par les classes aisées ; la classe riche portait des bas de soie fabriqués, ainsi que les bonnets, par la même communauté d'artisans(...)



Les badestamiers étaient particulièrement nombreux en Picardie (Aisne et Somme) et en Haute-Normandie (Eure et Seine-Maritime), en ville et à la campagne : plusieurs milliers d'entre eux travaillaient à domicile pour de petites entreprises(...)

Ce fut vers le XV<sup>ème</sup> siècle que l'art du tricot fut inventé. Les premiers bas fabriqués de cette manière furent dit-on portés par Henri II aux noces de sa sœur avec le Duc de Savoie.



## Le badestamier

---

On ignore le nom de l'inventeur du premier métier à fabriquer les bas ; la France et l'Angleterre se disputent l'honneur de lui avoir donné le jour. Quoi qu'il en soit, cette industrie se développa d'abord en Angleterre, et ce fut de ce pays qu'un Français, nommé Jean Hindes, importa dans sa patrie en 1656, le premier métier à bas, lequel servit de modèle à ceux que dès lors on construisit en France(...)



Au XIXème siècle, la profession révolutionnée par l'introduction des métiers mécaniques, prit progressivement le nom de bonnetier. Les bas au métier, à la différence des bas tricotés, avaient besoin d'être cousus par derrière. Le badestamier utilisait dès 1857 des métiers circulaires permettant de fabriquer des bas sans couture.

Mention concernant ce métier retrouvé sur un acte de mariage à Dieppe ( 76 ) le 3 brumaire an X (25 octobre 1801) concernant Simon Jacques BLARD.....